



CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN DE VOYAGEURS

ROME : N4103

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau 3 ou aux titulaires du permis D âgés de plus de 21 ans et de la FIMO-voyageurs (renouvelable tous les 5 ans). Une carte individuelle de qualification de conducteur est nécessaire. Une visite médicale en préfecture est obligatoire pour accéder à la formation. Une attestation d'initiation aux secours peut être demandée.

2. ACTIVITE

Répondre par OUI / NON

| Activités principales | Je suis capable de le faire |
|--|-----------------------------|
| Les conducteurs de bus urbain effectuent des tournées en ville et/ou dans les banlieues voisines. Dans les très grandes villes ils peuvent être salariés d'une régie municipale ou régionale ou d'une collectivité territoriale (RATP en Ile de France, Marseille, La Rochelle, Troyes). En Province ils sont le plus souvent salariés de sociétés privées. | |
| Les conducteurs de car de tourisme sont le plus souvent salarié d'une entreprise privée et effectuent des déplacements de moyenne et longue distance. | |
| Les conducteurs de bus scolaire peuvent appartenir à l'une ou l'autre des catégories. Ils assurent le ramassage des élèves 2 ou 4 fois par jour et travaillent sur des tournées fixées annuellement | |

3. CONTRAINTES

Répondre par OUI / NON

| Contraintes | Je suis capable de le faire |
|--|-----------------------------|
| Conditions climatiques de conduite pouvant être difficiles : circulation urbaine, pluie, neige, verglas, vent, brouillard, inondations | |
| Vibrations dues au mauvais état des routes ou aux ralentisseurs | |
| Chaleur de l'habitacle | |
| Sollicitation visuelle permanente, éblouissement dû aux phares | |
| Bruit de la circulation urbaine, de la musique d'ambiance, des conversations | |
| Station assise prolongée avec contraintes cervicales | |
| Gestes répétitifs des membres | |
| Prise d'informations et vigilance permanente : à la circulation, aux voyageurs | |
| Contact public : agressivité des voyageurs, refus de paiement,... | |
| Stress en raison des risques de blessures ou d'accidents en cas de transport d'enfants, de malaise chez les personnes âgées | |
| Travail de nuit, horaires irréguliers, amplitude des horaires variables | |
| Découcher pour les transports de longue distance | |